

devant la Cour d'Appel (quai R. Rolland, à Lyon 5ème, métro Vieux Lyon)

21 octobre 2010 : 700 personnes nassées place Bellecour à Lyon

Un Collectif se monte pour dénoncer cette répression.

11 janvier 2011 : Une plainte est déposée¹ (6 plaignantes et plaignants en individuel et 19 organisations se sont constitués parties civiles)

10 septembre 2018 : après 8 ans de bataille judiciaire, la Cour d'Appel de Lyon discute de la demande d'envoyer devant le tribunal correctionnel le directeur de la police Albert Doutré et le Préfet de région Jacques Gérard. Suite de l'affaire ce 19 septembre...

Le Collectif est « fier de l'unité que nous avons su construire entre des plaignant.e.s en individuel et des organisations différentes, tant politiques, syndicales qu'associatives : dans l'action en justice, le travail de dossier, de soutien aux victimes, l'organisation de conférences et de manifestations, de vigilance...

Encerclement et harcèlement

GIPN lacrymogènes

Canons à eau et hélico

Non, non, non, on n'oublie pas

Pour que justice soit faite contre cette immense garde à vue à ciel ouvert et contre les discriminations au faciès sur les exfiltrations. »

+ d'infos sur <https://www.collectif21octobre.fr>